Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **45 (2018)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

stable est dans l'intérêt de tous»: C'est ainsi que s'exprime Michael Matthiessen, ambassadeur de l'Union européenne auprès de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. Matthiessen: «L'UE est le plus important partenaire commercial de la Suisse. Quand l'Europe va bien, la Suisse en profite.»

L'acharnement avec lequel le débat relatif aux relations avec l'Europe est mené en Suisse se reflète dans les prises de bec entre les participants du congrès de Viège. Les positions défendues en particulier par Lukas Reimann, conseiller national UDC et président de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) et Claude Nicati, membre du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES) sont restées inconciliables.

Ariane Rustichelli et Sarah Mastantuoni, directrices à l'OSE de conclure: «Le thème des relations entre la Suisse et l'Europe dépasse de loin un problème purement européen. Il revêt une dimension globale non seulement pour les conséquences qui en résultent pour la Suisse mais également pour ses aspects de politique nationale et étrangère et son économie.»

La relation entre la Suisse et l'Europe était également au cœur du mot d'ordre donné par le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) qui a rejeté avec 78 contre 12 voix l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (voir également l'aperçu des votations à venir en page 10). Une interprétation de la majorité obtenue au CSE: les Suisses de l'étranger seraient les premiers à ressentir les conséquences négatives de la prétendue initiative d'autodétermination. Avant que le mot d'ordre soit donné, Carlo Sommargua, conseiller national PS/GE résume ainsi le vote de la majorité au CSE: «Cette initiative met en question l'engagement de la Suisse et comporte un risque pour la stabilité et la prospérité de la Suisse.»

Vous avez toujours la possibilité de consulter des extraits de la 96e édition du Congrès des Suisses de l'étranger qui s'est déroulé du 10 au 12 août 2018 à Viège: la vidéo enregistrée en direct reste accessible sur la page d'accueil de l'OSE (www.aso.ch). La date du prochain Congrès des Suisses de l'étranger est retenue. Le congrès se déroulera du 16 au 18 août 2019 à Montreux sous la devise «Quel monde pour demain?».

Contre l'oubli des victimes suisses du national-socialisme

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) soutient massivement l'idée d'un lieu de mémoire destiné à honorer les victimes suisses de l'Holocauste.

Plus de 200 Suisses ont péri durant la Seconde Guerre mondiale dans les camps de concentration érigés par les nazis. Ils ont été exterminés dans les chambres à gaz, ils ont été tués par balle ou battus à mort. Durant ces dernières 200 années, aucun autre conflit meurtrier n'a coûté plus de victimes suisses. Plus de 700 autres ressortissants suisses ont survécu aux camps mais ont été marqués, à tout jamais, par les horreurs subies.

Ces événements sont largement méconnus. L'OSE demande de créer un lieu en mémoire des victimes. Dans le cadre du Congrès de Viège et lors de sa séance du 10 août 2018, le Conseil des Suisses de l'étranger s'est clairement exprimé en faveur d'un tel projet avec 120 voix pour, sans aucune voix contre.

Remo Gysin, président de l'OSE, souligne dans le débat qui a précédé la décision, que les Suisses de l'étranger demandent à raison le travail de mémoire depuis longtemps négligé. Ils sont d'ailleurs bien placés pour savoir que l'histoire de la Suisse ne n'arrête pas à la frontière.

À ce jour, aucun projet concret n'a vu le jour sans parler des moyens pour financer le lieu de mémoire. En s'appuyant sur la votation de Viège, l'OSE entend approfondir les pourparlers et nouer des contacts avec d'autres organisations intéressées. (MUL)

L'objectif: d'ici à 2021, le vote électronique pour tous

Le Conseil des Suisses de l'étranger réagit à la critique qui enfle à propos du vote électronique et lance une pétition. Selon le CSE, le vote électronique serait le seul moyen pour garantir à l'ensemble des Suisses vivant à l'étranger la possibilité d'exercer leurs droits civiques.

172 100 Suisses vivant à l'étranger sont inscrits sur des listes électorales et participent de ce fait aux élections et au vote en Suisse. Souvent, c'est cependant un vœu pieux de penser pouvoir exercer ses droits: dans la mesure où le matériel de vote arrive souvent en retard, les électeurs vivant loin de leur patrie, sont dans l'impossibilité de participer aux élections.

Les Suisses vivant à l'étranger ne veulent plus se laisser faire. Lors de la séance du CSE qui s'est déroulée le 10 août 2018 à Viège, les délégués du monde entier ont décidé de lancer la pétition en ligne proposée par l'OSE demandant de faire rapidement du vote électronique un canal de vote ordinaire. Plusieurs délégués, ont souligné que le vote électronique serait le seul moyen de garantir aux Suisses vivant à l'étranger le droit de pouvoir exercer leurs droits civiques.

La pétition adressée au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale demande expressément d'accorder d'ici à 2021 le vote électronique à tous les Suisses vivant à l'étranger. Afin de donner plus de poids à sa requête, l'OSE souhaite réunir 10 000 signatures. La date limite de la collecte en ligne des signatures est le 28 novembre 2018 (voir lien en bas de l'article). Dès que le délai sera venu à expiration – le 30 novembre 2018 – le résultat de la pétition sera remis à la Chancellerie fédérale.

www.evoting2021.ch

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 44e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 425 000 exemplaires, dont 218 287 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Jürg Müller (JM); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: Schnellübersetzer GmbH
DESIGN: Joseph Haas, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 2.8.2018

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C012018